



PROTCOLE SANITAIRE INSTITUTION NOTRE DAME DE GRACE

Lycée général et technologique

Après,

- l'annonce de notre Premier ministre du 28 Mai 2020
- la lecture du protocole sanitaire des écoles du Ministère de l'Education Nationale du 30 avril et du 28 Mai 2020
- une concertation et un travail en collaboration avec les responsables des différents sites de l'Institution Notre Dame de Grâce, les responsables de sites ont acté une réouverture progressive de leurs établissements

Retour au lycée pour les Terminale (oral de rattrapage uniquement les 3 et 4 juin), les élèves de 2nde et de 1^{ère} volontaires à partir du 15 juin.

RECOMMANDATIONS

- Prendre sa température avant d'entrer dans l'établissement
En cas de symptômes ou de fièvre (supérieure à 37,8° C), pas d'admission dans l'établissement,
- Respecter les gestes barrières
- Respecter les horaires de l'accueil échelonné qui vous seront communiqués ultérieurement
Aucun retard ne sera accepté.
- **L'entrée se fait par la rue du Chapitre, grille noire par le bureau de Mr Ben Abel. La sortie se fait rue de la croix. Fléchage dans l'établissement.**
- Remplir la fiche de renseignements, d'engagement et de décharge de responsabilité OBLIGATOIRE pour être accueilli
- Signer et approuver ce protocole
- **Porter un masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement.**
Pas d'admission dans l'établissement sans masque.

GESTES BARRIERES

- Les classes seront désinfectées chaque soir et aérées 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, à la pause méridienne et à la fin des cours
- Les apprentis/stagiaires devront se laver les mains à leur arrivée, à chaque entrée en classe avant et après chaque récréation, chaque repas, chaque passage aux toilettes, après chaque toux ou éternuement et avant de sortir de l'établissement le soir.
- L'utilisation du gel hydroalcoolique sera assurée si pas de point d'eau à disposition
- Pour l'essuyage des mains, usage unique de serviettes en papier
- Formation du personnel aux gestes barrières et port du masque
- Accueil de 12 élèves maximum par classe
- La distanciation d'1 m assurée à l'accueil, en classe et en récréation (lors de déplacements) et des tables. Aucun face à face.
- Neutralisation du mobilier et du matériel non indispensables
- Pas d'échange de matériel ni de prêt
- Les enseignants porteront un masque
- Lors d'une suspicion de COVID chez un élève, il sera renvoyé chez lui après un appel téléphonique à la famille.
- Eviter les déplacements des élèves en classe, seul l'enseignant se déplacera
- 1 salle de cours par classe, pas de déplacement des élèves.
- Les récréations seront échelonnées et se feront par groupe classe avec distanciation.
- Neutraliser les structures avec points de contacts dans la cour (murets, bancs)

[Tapez ici]

- Les portes intérieures des classes seront maintenues ouvertes pour éviter toute manipulation inutile, celles de l'extérieur le seront également selon les conditions météorologiques
- Des fiches de suivi et d'autosurveillance (symptômes) seront remplies tous les jours (étudiants, personnel, enseignants)

CULTURELLES ET MANUELLES

- Matériel individuel ou jetable
- Les livres devront être laissés au repos 5 jours si utilisation
- Privilégier les moyens audiovisuels

RESTAURATION

- Pas de restauration à l'intérieur de l'établissement

DESINFECTION

- L'établissement sera désinfecté complètement avant la rentrée de Juin.
- Nettoyage quotidien des locaux chaque soir : sol, chaises et tables
- Poste informatique nominatif par élève, désinfection par chaque élève de son poste informatique, matériel mis à disposition par l'établissement ;
- Sacs obligatoires dans les poubelles lavées et vidées quotidiennement

CAS INCENDIE

- Revoir le plan incendie en respectant le protocole
- Portes coupe-feu asservies cela évite de les toucher pour ouvrir ou fermer.

SI COVID SUSPECTE

- Isoler immédiatement l'élève avec un masque dans le bureau de la direction sous surveillance pour NDG
- Prise de température sans contact
- Appel immédiat de la famille
- Aller voir son médecin traitant (mise en quatorzaine)
- Nettoyage de la pièce d'accueil COVID
- Si test positif, refermer l'école pour 14 jours
- Informer la famille d'un cas COVID dans l'établissement et communication à l'ensemble des familles.

Nom/prénom :

Signature des parents et du lycéen avec mention « lu et approuvé » :